



Durée :

1 jour (7h)

Les participants :

Personnels travaillant à proximité d'installations électriques, et dont le titre d'habilitation vient à expiration. Ils seront médicalement aptes à la soumission aux risques électriques concernés.

Intervenant :

Formateur expert en électricité et en sécurité électrique.

L'organisation :

Lieu : A déterminer

Date : A déterminer

Horaires : 8h30-12h00/13h30-17h00

Jusqu'à 12 Participants

Modalités d'accès à la signature de la convention.

Délai d'accès jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.

Tarif :

Accessibilité de nos formations :

Nous accueillons tout type de public. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou adaptée. Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation peuvent être adaptés à vos besoins.

Vous pouvez nous contacter au :

06-58-75-56-95

Nous trouverons des solutions pour vous accueillir au mieux.

Encadrement :

Fabrice MATHEU

06-58-75-56-95

MAINTENIR, COMPLETER ET ACTUALISER LES COMPETENCES DES PERSONNELS DONT LE TITRE D'HABILITATION VIEN A EXPIRATION.

Article R.4544-10 du code du travail : L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R.4544-3....

LES OBJECTIFS

- Maintenir, compléter et actualiser les compétences et la vigilance pour sécuriser les travaux à proximité du voisinage d'installations électriques.
- Revalider les connaissances et redéfinir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

METHODE PEDAGOGIQUES

Après analyse du besoin de l'entreprise et contrôle des connaissances des apprenants, le formateur émet pour chaque participant en fonction des travaux à effectuer un avis relatif au niveau d'habilitation possible BO, HO (V).

- Méthode transmissible et interactive exposé et exercice.
- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité.
- Remise d'un support aux participants (livret)
- Évaluation à chaud en fin de formation effectué par les participants.
- Évaluation à froid à la suite de la validation (mail ou téléphone).

LE CONTENU DE LA FORMATION

Théorie

- Retour d'expériences
- Actualisation des connaissances théoriques
- Les nouveaux textes et documents parus,
- Les nouveaux matériels et équipements utilisés.
- Rappels :
 - Les dangers et risques du courant électrique
 - Le phénomène accident et l'électricité
 - La résistance du corps humain
 - Les réactions physiologiques du corps humain
 - Intervention sur une installation électrique
 - Importance et cause des incendies d'origine électrique.
 - La NF C 18510 : classe, titre, niveau d'habilitation et domaine de tension
 - L'Organisation de chaque intervention
 - Les manœuvres, le rôle de chacun
 - La condamnation,
 - Les verrouillages
 - Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Pratique

- Rappels pratiques du rôle et du fonctionnement de l'appareillage et des protections.
- Mise en œuvre des EPI.

Évaluation et validation :

Questionnaire de validation. (QCM)

Une attestation de fin de formation sera délivrée aux candidats qui auront participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur.

En règle générale un renouvellement et a effectué tous les 3 ans, et chaque fois que nécessaire.